

## Compte-rendu de la réunion du Conseil de Ligue Samedi 27 Juin 2020 par visio-conférence

### ✚ Mot d'accueil et nouvelles diverses :

Rémi salue les membres présents et relate les conséquences du confinement :

Arrêt complet de l'activité à tous les niveaux. Chômage partiel pour 3 des salariés de la ligue

### ✚ Point sur les subventions ANS/PSF

- Rémi relate le fonctionnement de la Commission Régionale entre le 15/03 et le 15/04.  
Le président remercie Magali pour son investissement dans la réalisation et suivi de la campagne ANS 2020 (dossiers clubs et comités)
- Enveloppes budgétaires : 57736€ soit 24222€ pour les CD et 33514€ pour les clubs.  
Bilan des travaux : enveloppe budgétaire pas assez conséquente aux vues du nombre de demandes clubs et CD. La commission régionale constate le besoin évident d'organiser des formations auprès des dirigeants pour les aider dans le montage des projets de développement, des bilans financiers prévisionnels et réalisés. Le fait que la ligue a une vision des demandes est une réelle opportunité pour construire son projet de développement en corrélation avec les besoins et les attentes sur le terrain BFC. Schéma cohérence territoriale.  
Remarque de Kévin : La ligue avait la possibilité de soumettre 10 projets supplémentaires à l'attention de la commission fédérale, la Ligue n'en a présenté que 6 dont un irrecevable.

### ✚ Adoption du PV Conseil de Ligue du 7 Novembre 2019.

- ABST : 3      POUR : 10      13 votants à cet instant

### ✚ Finances

- Le trésorier fait part de son inquiétude à la suite de l'impact du COVID 19 sur la reprise d'activité du TT en septembre. Sur le dép. 21, il est annoncé 30% de perte de licenciés
- Tarifs généraux, ceux-ci ont été approuvés en réunion de bureau.  
Ils sont proposés au vote pour approbation par les membres du CL.  
Pas d'augmentation de tarifs sur le sportif et formations  
Pour la technique : évolution des tarifs des frais pédagogiques et stages

**NOTA :** Les élus de la ligue ont souhaité apporter leurs soutiens aux clubs. Il a été décidé d'apporter une aide financière à tous les clubs qui se réaffilient sur la saison 20/21, soit 35€ par club.

Pour la saison 19/20, les clubs évoluant au niveau régional du championnat par équipes ont été remboursé de 50% leur engagement, 2<sup>ème</sup> phase, soit une enveloppe de 11022.50€

Ces aides seront comptabilisés en charges exceptionnelles.

- Vote à l'unanimité des membres présents

#### **Point sur les subventions**

- CRDS : convention triennale 20-22 avec un budget de 27000€ / an.
- ANS/PSF : 16740€ pour 2020
- DRDSJCS : pas de renouvellement d'aide à l'emploi
- Suppression du titre BOP219 (aide axée sur le HN)

#### **Technique**

Joueurs et Joueuses du Pôle Espoirs : les entraîneurs ont gardé le contact pendant le confinement avec les athlètes et leurs parents. Des programmes d'entraînements ont été élaborés et transmis par vidéo. Un groupe WHATAPPS a été créé pour garder le lien et permettre aux enfants de poser leurs questions et échanger entre eux.

Kévin dit regretter le faible niveau des jeunes joueurs du Pole.

Fin mai, les entraînements ont repris pour Clara et Edena avec les entraîneurs - Intégration des deux de Bletterans (BACZYK)

Stages de cet été : 3 Elite et détection +1 ouvert à tous

Le COM ouvre la structure seulement pour les stages tennis de table. Remerciements au COM pour cette marque de confiance et de partenariat.

CTN remercie Rémi pour son soutien et sa prise de responsabilité

Pas d'organisation des EMC, fin août 2020

Tests PE : 1 refus d'un joueur du club Auxerre joindre liste 20/21

Des renseignements complémentaires sont transmis sur les points de sélection et les aides ministérielles du Conseil Régional BFC

La CTN demande de pouvoir aider financièrement les joueurs et joueuses au cas par cas suivant les résultats marquants au cours de la saison.

**Attention : aucun vote aucune décision n'a pas été prise sur ce point. Le trésorier devra étudier cette demande afin de respecter le budget de la technique 20/21.**

Un centre d'entraînement international à MOREZ est en construction.

Kévin fait part de ses interrogations sur les indemnités versées aux entraîneurs lors des stages. (Dispositif social)

Procédure à vérifier afin d'être dans la légalité, il ne doit pas y avoir de lien de subordination.

Dossiers relanceurs à étudier. A vérifier sur droit social

Jean-Noël demande des explications sur les tarifs des juniors au PE :

Les catégories juniors H/F paient plus car il y a moins d'entraînements, moins de séances individualisées. Devront jouer avec les plus petits.

La liste des relanceurs n'est pas communiquée à ce jour. Devra être transmise pour 01/09 au plus tard.

Tous les parents ont été mis au courant au préalable des modifications de la convention (tarifs, conditions, exigences.)

#### **Formations Arbitrage**

- Le bilan des formations est présenté. A joindre en annexe
- Aymeric et Karine ont suivi une formation en visio-conférence pour effectuer lors de la saison prochaine eux même des formations en visioconférence.
- 2 nouveaux formateurs licencié dans le Doubs ont obtenu leurs diplômes en 2020

#### **Formation technique**

Le 27/09 aura lieu une formation 4-7 ans.

La Formation AF sera déplacée en avril 2021. Une formation CQP aura lieu en février 2021.

#### **Développement**

Le futur projet est présenté. Celui-ci suscite de nombreuses questions et échanges

**Direction et Comptabilité :**  
48 BD de la Marne à DIJON  
Tél. : 0380421402 - Mail : [lbtt@orange.fr](mailto:lbtt@orange.fr)

**Administratif - Sportif :** Maison régionale des sports  
Avenue des Montboucons – 25000 BESANCON  
Tél : 0381881032 - Mail : [franche-comte-ping@wanadoo.fr](mailto:franche-comte-ping@wanadoo.fr)

Il est évoqué le fait de mettre en place des formations auprès des clubs pour leur apprendre la gestion des mails et des informations « Que fais-je de l'info ? »

Une enveloppe budgétaire de 10000 € est avancée sans précision quant au fléchage vers les futures actions envisagées.

- Un vote de principe est effectué  
13 Pour      3 Abstentions  
La commission devra affiner son budget avec le trésorier.

La journée des féminines aura lieu le 26/09, lieu à définir (sous réserve covid)

Remarque de Kévin : Revoir les adresses mails de la Ligue pour assurer une cohésion d'appartenance, les adresses des 2 secrétariats étant restées lbtt pour DIJON et Franche comté pour BESANCON

#### ✚ Les dates des AG Comités départementaux

✚ Côte d'Or : 12 Sept   Doubs : 05 Sept   Jura : 04 Sept   Nièvre : 12 Sept  
Haute Saône : 04 Sept   Saône et Loire : 25 Sept   Yonne : 25 Sept   Ter Belfort : 14 Sept  
**AG Ligue BFC : 31 Octobre**

#### ✚ Sportif

##### Organisation des épreuves régionales :

Gérard a fait le constat sur les deux saisons précédentes que les clubs organisateurs ne respectent pas l'ensemble du cahier des charges. De ce fait, il présente les modifications majeures à apporter dans les conventions d'organisations, entre autres, un aval du CD sera exigé. Il aura un rôle d'accompagnateurs et d'aide dans la réalisation des épreuves.

Concernant les épreuves nationales, la ligue n'est pas destinataire des demandes. Elle apprend l'information une fois le dossier traité. Le mode de communication est à revoir auprès de la FFTT.

Fin de séance vers 12 heures 30

Le secrétaire général.  
Gérard SICH



Présents : Rémi MONNERET, Jean-Michel DESMEULES, Gérard SICH, Jean-Claude DOUHERET, Jacques DROMARD, Sylvain PERRIN, Richard PEREYROL, Catherine PICARD, Michel PICARD, Aymeric OLIVIER, Patrick JOUBAUD, Bernard FERRIERE, Laurent MILLOTE, Dominique DANTIGNY, Kévin VANLIOGLU, Jean-Noël MARTIN.

Invités présents : Malory LASNIER (CTN), Florent BECART (CTL), Magali FORTUNADE-GIRARD (SA&F), Sylvie IVALDI (SASP)

Excusés : Dominique LENOIR, Mickaël BOULLY, Estelle VAUTHEY, Michel LEMERCIER, Pascal VITRANT  
20 présents – 16 votants